

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Arrêté du 30 mars 2023 fixant au titre de l'année 2023 la répartition par académie des postes offerts aux concours externes, concours externes spéciaux (langues régionales), seconds concours internes et seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

NOR : MENH2306853A

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse en date du 30 mars 2023, le nombre total de postes offerts aux concours de recrutement de professeurs des écoles au titre de l'année 2023, fixé à 9 885 postes, est réparti qu'il suit :

- concours externe : 8 159 postes ;
- concours externe spécial (langues régionales) : 170 postes ;
- troisième concours : 988 postes ;
- second concours interne : 544 postes ;
- second concours interne spécial : 24 postes.

La répartition académique des postes à pourvoir au concours externe et au concours externe spécial de recrutement de professeurs des écoles au titre de l'année 2023 est fixée ainsi qu'il suit :

ACADÉMIES	POSTES OFFERTS AU CONCOURS EXTERNE	POSTES OFFERTS AU CONCOURS EXTERNE SPÉCIAL (LANGUES RÉGIONALES)
AIX-MARSEILLE	365	
AMIENS	230	
BESANÇON	102	
BORDEAUX	243	25
CLERMONT-FERRAND	73	
CORSE	20	20
CRETEIL	1 166	
DIJON	178	
GRENOBLE	410	
GUADELOUPE	30	2
GUYANE	165	7
LILLE	520	
LIMOGES	58	
LYON	453	
MARTINIQUE	28	8
MAYOTTE	159	
MONTPELLIER	273	13
NANCY-METZ	282	1

ACADÉMIES	POSTES OFFERTS AU CONCOURS EXTERNE	POSTES OFFERTS AU CONCOURS EXTERNE SPÉCIAL (LANGUES RÉGIONALES)
NANTES	168	3
NICE	243	1
NORMANDIE	285	
ORLEANS-TOURS	269	
PARIS	207	
POITIERS	135	
REIMS	150	
RENNES	110	26
REUNION	129	1
STRASBOURG	147	53
TOULOUSE	276	10
VERSAILLES	1 285	

La répartition académique des postes à pourvoir au troisième concours de recrutement de professeurs des écoles au titre de l'année 2023 est fixée ainsi qu'il suit :

ACADÉMIES	POSTES OFFERTS AU TROISIÈME CONCOURS
AIX-MARSEILLE	19
AMIENS	23
BESANÇON	3
BORDEAUX	20
CLERMONT-FERRAND	5
CORSE	3
CRETEIL	328
DIJON	16
GRENOBLE	22
GUADELOUPE	2
GUYANE	15
LILLE	15
LIMOGES	2
LYON	31
MARTINIQUE	2
MONTPELLIER	37
NANCY-METZ	25
NANTES	19
NICE	24
NORMANDIE	7
ORLEANS-TOURS	24
PARIS	34
POITIERS	16

ACADÉMIES	POSTES OFFERTS AU TROISIÈME CONCOURS
REIMS	12
RENNES	10
REUNION	27
STRASBOURG	28
TOULOUSE	4
VERSAILLES	215

La répartition académique des postes à pourvoir au second concours interne et au second concours interne spécial de recrutement de professeurs des écoles au titre de l'année 2023 est fixée ainsi qu'il suit :

ACADÉMIES	POSTES OFFERTS AU SECOND CONCOURS INTERNE	POSTES OFFERTS AU SECOND CONCOURS INTERNE SPÉCIAL
AMIENS	17	
BESANCON	3	
BORDEAUX	10	2
CLERMONT-FERRAND	12	
CORSE	1	1
CRETEIL	161	
DIJON	6	
GRENOBLE	18	
GUADELOUPE	2	
GUYANE	68	
LILLE	10	
LYON	21	
MARTINIQUE	2	
MAYOTTE	26	
MONTPELLIER	14	
NANCY-METZ	7	
NICE	22	
NORMANDIE	3	
ORLEANS-TOURS	12	
PARIS	9	
POITIERS	4	
REIMS	13	
RENNES		4
REUNION	8	
STRASBOURG		17
TOULOUSE	5	
VERSAILLES	90	